

L'ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (APSAM)



**Association paritaire
pour la santé et
la sécurité du travail,
secteur « affaires municipales »**

L'APSAM, l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales », soutient les travailleurs et les employeurs du monde municipal dans leurs actions en prévention depuis 1985. Elle est constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. C'est un organisme à but non lucratif géré par un conseil d'administration paritaire composé d'un nombre égal de représentants syndicaux et patronaux provenant du secteur.

Mission - vision - valeurs

Notre Mission

L'APSAM a pour mission de faciliter la prise en charge de la prévention par le milieu, de développer et de promouvoir les moyens nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique du personnel des organismes municipaux du Québec.

Pour y parvenir, l'APSAM offre des services de :

- Conseil et assistance technique
- Formation
- Information
- Recherche
- Documentation

Notre Vision

Être la référence en matière de prévention des lésions professionnelles dans le monde municipal au Québec et être reconnue comme un leader dans ce milieu.

Que tous les organismes municipaux exercent une prise en charge durable de la prévention des lésions professionnelles.

Nos Valeurs

Paritarisme

Une volonté de faire appel à la participation active des travailleurs et des employeurs, de même qu'à celle de leurs associations, pour l'atteinte d'objectifs communs en matière de prévention des lésions professionnelles.

Innovation

Être à l'avant-garde des nouveaux moyens de prévention, promouvoir les meilleures pratiques et encourager la créativité.

Professionnalisme

Des interventions de qualité empreintes de respect, d'équité et de rigueur, qui répondent aux attentes des clients.

Accessibilité

Un devoir de rendre accessibles les services de l'APSAM sur tout le territoire.

Projets de recherche

D'année en année, l'APSAM s'implique dans plusieurs projets de recherche portant sur des thématiques diverses touchant sa clientèle. Notre participation à ces études se traduit notamment par la présence de conseillers à de nombreux comités de suivi. Notre rôle est d'informer les équipes de recherche de la réalité du secteur municipal, de solliciter au besoin notre clientèle pour la conduite des projets, de diffuser les résultats, etc.

Ces projets de recherche sont conduits ou financés par différents partenaires :

D'abord, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), qui est le premier centre de recherche en SST au Canada. Cet organisme paritaire mène et finance des recherches pour éliminer les risques à la santé et à la sécurité des travailleurs et pour favoriser leur réadaptation.

L'APSAM collabore également avec d'autres partenaires et universités québécoises évoluant dans le domaine de la recherche en SST.